



MAIRIE de BASSEVELLE

77750

Téléphone : 01 60 22 51 01 - Télécopie : 01 60 22 56 68

E-mail : mairiebassevelle@wanadoo.fr

LISTE DES DELIBERATIONS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 MARS 2023

Approbation du procès-verbal du mardi 28 février 2023

Adopté à l'unanimité des membres présents

1- Approbation du compte de gestion 2022 du CCAS de Mme Odile VIVA, Inspectrice divisionnaire FIP de Coulommiers.

Délibération n°11/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

2- Approbation du compte administratif 2022 du CCAS au vu du compte de gestion 2022 de Mme Odile VIVA, Inspectrice divisionnaire FIP de Coulommiers.

Délibération n°12/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

3- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du CCAS au profit de la Commune de Bassevelle.

Délibération n°13/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

4- Approbation du compte de gestion 2022 de Mme Odile VIVA, Inspectrice divisionnaire FIP de Coulommiers.

Délibération n°14/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

5- Approbation du compte administratif 2022 au vu du compte de gestion 2022 de Mme Odile VIVA, Inspectrice divisionnaire FIP de Coulommiers.

Délibération n°15/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

6- Affectation des excédents/déficits de fonctionnement/investissement de l'exercice 2022.

Délibération n°16/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

7- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Délibération n°17/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

8- Fixation des dotations scolaires.

Délibération n°18/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

9- Attribution de subventions à des associations communales et extérieures.

Délibération n°19/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

10- Budget primitif 2023.

Délibération n°20/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

11-Adhésion au groupement de commande pour les prestations de diagnostics Amiante et HAP.

Délibération 21/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

12-Demande de subvention au titre du Fonds d'Equipement Rural (FER) auprès du Département de Seine-et-Marne dans le cadre de la réhabilitation de l'école Phase 1.

Délibération 22/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

13-Travaux concernant le réseau éclairage public – Programme 2023 – Subventions.

Délibération 23/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

14-Modification de la délibération du 2 décembre 2019 n°61/2019 dans le cadre de la donation de la parcelle à la commune de Bassevelle de la parcelle YA n°37 (divisée depuis) appartenant aux Consorts Bernard et Rémy SONNETTE.

Délibération 24/2023

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Fait à Bassevelle, le 30 mars 2023

Le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM

